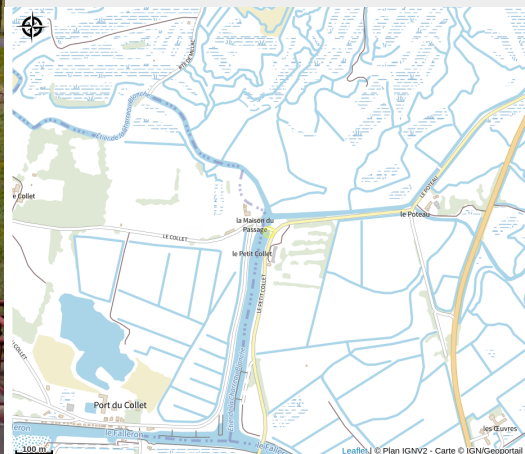


Écluses du Collet et chenal



Crédit photo : (Le photographe du dimanche)



Situées au carrefour du marais et de l'océan, les écluses du Collet (2004), le vannage de Millac (1975) et le vannage du Collet, permettent la régulation des eaux de pluies dans le Marais Breton Vendéen selon les besoins des agriculteurs et surtout des paludiers, et l'évacuation si nécessaire des ea

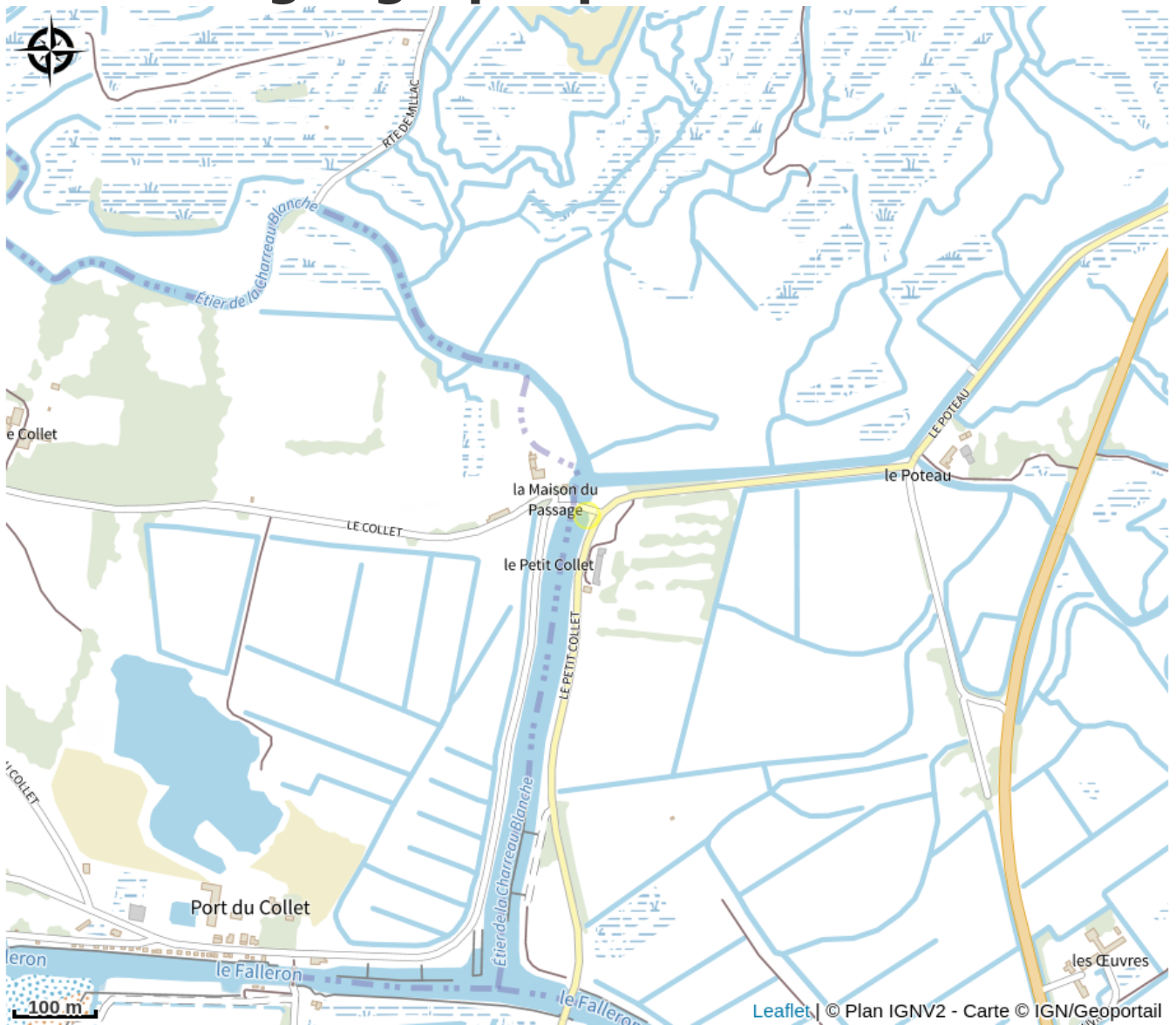
Infos pratiques

Categorie : A voir

Description

Marais Breton Vendéen : régulation des eaux et aléas climatiques Afin d'éviter l'envasement, les inondations, le trop plein d'eau et en été la sécheresse, le SAH, Syndicat d'Aménagement Hydraulique du Sud Loire a la gestion de l'eau entre : la Loire, le Marais Breton Vendéen et l'océan Atlantique vers le Port du Collet. 51 communes sont concernées par la gestion de l'eau. L'importance est capitale pour la conservation des espèces animales et végétales et la préservation du milieu dans son ensemble. De nombreux équilibres naturels s'opèrent dans cet espace fragile et sigulier classé Natura 2000. Le rôle des vannages Les rôles de ces vannages sont multiples : ils permettent de réguler l'eau salée pour alimenter les marais (ouverture permettant d'introduire l'eau de l'océan à marée haute), évacuer les eaux de pluies à la sortie de l'hiver pour permettre le nettoyage et le curage des marais à marée basse, réalimenter le marais en eau douce dans certains endroits...

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Contact

Le Petit Collet
Bourgneuf-en-Retz
44580 VILLENEUVE-EN-RETZ
<http://sahsudloire.fr/>